

Quatorze reports, soixante et onze jours

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Chaque report a une justification, et aucune n'est contestable.**

Indicateur	Valeur
Nombre de replanifications	14
Report le plus long	5 jours
Report médian	4 jours
Semaines où la tâche a été affichée en retard	0
Écart à la première date annoncée	71 jours

Après chaque report, le tableau de bord repart de la nouvelle date : la tâche est « à l'heure » le lendemain de chaque décalage.

Ce qui n'est pas conclu

Que la tâche est mal tenue : **une date remise quatorze fois de quatre jours décrit presque toujours une charge sous-estimée à l'origine**, pas une personne en défaut.

Destinataire

Qui a arbitré le plan initial, avec le nombre de reports — **pas le responsable de la tâche : il le sait déjà, c'est lui qui reporte.**

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.